

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales  
**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales  
**Band:** 12 (1954)  
**Heft:** 1

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La méthode ainsi expérimentée pourrait être utile pour certaines comparaisons internationales et intercantionales, et pour élargir l'analyse à l'ensemble des travailleurs directs et indirects intervenant dans une production quelconque. Néanmoins, seul, dans un cas comme celui-ci, le calcul direct de la productivité en quantité d'objets ou de services produits rend possible l'appréciation exacte de la « vitesse » du travail, en même temps qu'un ensemble d'observations sur l'évolution de la structure des tâches et de leur contenu<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Nous remercions les services de M. Zipfel et la Caisse de compensation des bâtiments et des travaux publics de Genève, qui ont bien voulu nous fournir la documentation nécessaire aux calculs dont il est question ci-dessus.



## **L'ASSURANCE COLLECTIVE DU PERSONNEL**

(assurance de groupe)

constitue pour toute entreprise la forme de prévoyance la plus adéquate.  
Complétant heureusement les prestations de l'A. V. S.,  
elle facilite l'engagement d'employés qualifiés et assure la stabilité du personnel.

## **LA SUISSE**

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE

la plus ancienne entreprise romande d'assurances sur la vie

**Siège social:** LAUSANNE, rue de la Paix 6, téléphone 22 66 66

Agents généraux pour le canton de Vaud :

MM. Georges Amiguet et René Echenard